RAPPORT INITIAL
CONTROLE TECHNIQUE

SOCOTEC

DID Nouméa

98800 Nouméa
Email : francky.payet@intradef.gouv.fr

CTC - PAITA - REHABILITATION HANGAR 12 & 13 ET BAT 36

Date d'émission 23/09/2026
N° d'affaire : 2608JT110000038
Référence chrono : CT/JT110/0926/0132
Version : 3

Annule et remplace version : 2
En date du : 22/09/2026
Référence chrono : CT/JT110/0926/0131

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

Samuel BRUNNER
Tél. +687 77.15.73
Email : samuel.brunner@socotec.com

AGENCE CONSTRUCTION CALÉDONIE
Groupe-CAL
Le Waruna 4, rue Paul Montchovet - BP 3443
98846 NOUMEA
+687 24.38.80

SOCIETE DE CONTROLE TECHNIQUE - SAS AU CAPITAL DE 4 400 000 FCFP - RCS NOUMEA B 076414 - RIDET 076414 01
SIEGE SOCIAL : 4 rue Paul Montchovet Pointe Brunelet - B.P 3443 988 NOUMEA CEDEX - SGCB - 18319 06700 00102101011 52

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT **3**

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX **5**

2.1. Partenaires de l’opération 5

2.2. Données de l’affaire 5

3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES **5**

4. MISSION L RELATIVE À LA SOLIDITÉ DES OUVRAGES ET ÉLÉMENTS D ´ÉQUIPEMENT INDISSOCIABLES **6**

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique n°2608JT110000038, que SOCOTEC Construction doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception.

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés dans les chapitres 3 ci-après.

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

- Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d´équipement indissociables (L).
- Mission STI relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires (autres qu´ERP et IGH) et dans les bâtiments industriels (STI).
- Mission F relative au fonctionnement des installations (F).
- Mission HYSa relative à l´hygiène et à la santé dans les bâtiments autres que d´habitation (HYSA).

Le présent rapport comporte au total 23 avis, dont :

18 avis favorables

3 avis suspendus

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- Les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat,
- Les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation,
- Les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

Tous ces avis ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenants SOCOTEC	Signatures
Samuel BRUNNER **Responsable d'Affaire**	

SOCIETE DE CONTROLE TECHNIQUE - SAS AU CAPITAL DE 4 400 000 FCFP - RCS NOUMEA B 076414 - RIDET 076414 01
SIEGE SOCIAL : 4 rue Paul Montchovet Pointe Brunelet - B.P 3443 988 NOUMEA CEDEX - SGCB - 18319 06700 00102101011 52

Ce rapport a été édité par : Samuel Brunner

Ce rapport a été transmis à :

- Jerome Viel / jerome.viel@intradef.gouv.fr
- francky.payeet@intradef.gouv.fr

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

SOCIETE DE CONTROLE TECHNIQUE - SAS AU CAPITAL DE 4 400 000 FCFP - RCS NOUMEA B 076414 - RIDET 076414 01
SIEGE SOCIAL : 4 rue Paul Montchovet Pointe Brunelet - B.P 3443 988 NOUMEA CEDEX - SGCB - 18319 06700 00102101011 52

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

2.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage

Jerome Viel
DID-NEA
B.P. 38
988453 Nouméa

DID - NOUMEA

98800 NOUMEA

2.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE

Route Élise Deroche
98840 Païta - Tontouta

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Le projet vise à la réhabilitation des hangars 12 et 13 et du bâtiment 36 sur le site de la base aérienne 186 de Tontouta .
Il comprend notamment :
- Rénovation des hangars 12 et 13
- Construction d'un bâtiment - STOCK MECANAV 0127 :
- Construction d'un radier -DOCK PEINTURE 0128
- Construction de locaux vestiaires et sanitaires - Hangar 0012
- Fourniture de 4 modules préfabriqués

3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES

Désignation – Identification des documents examinés	Reçu le
20260923_NP_PAITA_BA186_H12_H13_Réhabilitation-Constrution_CCTP.pdf	23/09/2026

4. MISSION L RELATIVE À LA SOLIDITÉ DES OUVRAGES ET ÉLÉMENTS D´ÉQUIPEMENT INDISSOCIABLES

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
4.1 PARAMÈTRES CLIMATIQUES			
4.1.1 Vent	F	Vb=36m/s, rugosité 2	
4.1.2 Atmosphère corrosive	F	IL est retenu un corrosivité C5M. Il s'agit d'une hypothèse très sévère pour un site situé à plus de 4km de a mer.	
4.2 DONNÉES RELATIVES À LA GÉOTECHNIQUE	PM	Il s'agit du rapport géotechnique AF25-0389/G/G du 18/09/2026.	
4.2.1 Risques géotechniques			
4.2.1.1 Retrait - gonflement des argiles	F	Des argiles soumises au phénomène de retrait gonflement ont été identifiées.	
4.2.2 Connaissance du sol	F		
4.2.3 Connaissance de l'hydrologie du site	F		
4.2.4 Interprétation des essais par le géotechnicien	F	Le géotechnicien propose deux solutions de fondations : - radier sur substitution de 1.50m pour s'affranchir des argiles gonflantes - semelles superficielles sur puits en gros béton ancrés dans H2	
4.2.5 Modèle géotechnique retenu	F	La coupe géotechnique est la suivante : - R : remblais sur 1m environ - H1 : horizon argilo-limoneux sur 1.5 à 2m env. (potentiellement sujet au retrait-gonflement) - H2 : altération argilo-sableuse sur 3m environ - S : substratum	
4.3 FONDATIONS SUPERFICIELLES			
4.3.1 Type ou technique	F	Radier sur substitution suivant G2PRO	
4.3.2 Adaptation de la technique de fondation au contexte	S	**La solution de radier est généralisé à tous les ouvrages alors que la G2PRO est limitée au bâtiment MECANAV. Il convient de prévoir des missions G3 et G4 afin de vérifier la faisabilité de cette solution sur les autres ouvrages.**	23
4.4 DALLAGES	F		
4.5 STRUCTURE BÉTON ARMÉ OU PRÉCONTRAINT			
4.5.1 Nature ou technique	F	Tous les ouvrages à construire sont prévus en béton armé.	
4.5.2 Classes d'exposition	F	Classe d'expositionXS1 béton C30/37	
4.5.3 Dimensionnement global	S	**Aucun élément graphique n'est joint au dossier de conception ce qui ne nous permet pas de formuler un avis sur celle-ci.**	12
4.6 STRUCTURE MÉTALLIQUE			

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
4.6.1 Nature ou technique	F	Charpente métallique traditionnelle composé d'IPE, tube et pannes.	
4.6.2 Qualité des matériaux	F	Prévu = acier S355 Nota : la nuance S355 n'est pas disponible sur stock en NC.	
4.6.3 Dimensionnement	S	**Aucun élément graphique n'est joint au dossier de conception ce qui ne nous permet pas de formuler un avis sur celle-ci.**	10
4.6.4 Protection contre la corrosion	PM	Nous rappelons que les seuls complexes de peinture bénéficiant d'une durée de vie garantie avant premier entretien sont les complexes ACQPA. Les "laques marines" ne constitue pas un complexe ACQPA.	
4.7 COUVERTURE			
4.7.1 Nature ou technique	F	Couverture en tôle acier d'épaisseur 75/100 minimum. Nota : en NC, les tôles disponibles ont une épaisseur de 63/100.	
4.7.2 Pentes	F	Pente supérieur à 15° soit 26%	
4.8 MENUISERIES EXTÉRIEURES			
4.8.1 Nature ou technique	F	Menuiseries alu	
4.8.2 Protection contre la corrosion	F	Thermolaquage certifié Qualicoat/ Qualimarine.	
4.8.3 Prédimensionnement vis-à-vis du vent	F	Les menuiseries seront dimensionnées à l'Eurocode conformément au DTU39	

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

SOCIETE DE CONTROLE TECHNIQUE - SAS AU CAPITAL DE 4 400 000 FCFP - RCS NOUMEA B 076414 - RIDET 076414 01
SIEGE SOCIAL : 4 rue Paul Montchovet Pointe Brunelet - B.P 3443 988 NOUMEA CEDEX - SGCB - 18319 06700 00102101011 52